



L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 10 avril à 18h00, le Conseil municipal de la Commune de MAREUIL EN PERIGORD, dûment convoqué le 3 avril 2024 par voie électronique, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Mareuil, Commune de Mareuil en Périgord,

Présents : MM. AIMONT Jean-Luc, ALLAIN Catherine, DU TREMONT Armelle (départ 19h18 – point 7 de l'ODJ), BROUSSE Philippe, COMBEALBERT Gérard, COUVY Jean-Paul, DELEST Danielle, DUCONGE Anne, DUGENET Marie Christelle, LABROT Coralie, LAFORT Didier, MARCENAT Stéphanie, MARCHAND Jean-Marie, MOLINA-VIAL Dominique, MONCEYRON Christian, MORIN Pierre, OUISTE Alain, PETIT Martine, RATHAT Christian, RAVON Jean-Robert, RAYMONDAUD Max, SURAND Corinne, VAN DEN DRIESSCHE Bernadette,

Absents avec Procuration : Mme Bourdat donne procuration à M. Couvy ; Mme Holland donne procuration à Mme Van Den Driessche ; M. Villatte donne procuration à M. Combealbert ; M. Faure donne procuration à M. Monceyron ; M. Peypelut donne procuration à M. Ouiste ; M. Cheyrade donne procuration à M. Marchand ; Mme Ravet donne procuration à M. Lafort

Absents : Madame ESQUERRE Elodie, M. CHAUME Daniel, Mme MAÎTRE Nadine

Présence de Mme DUPIN DE SAINT CYR et M. BETAU en tant que membre suppléant sans voix délibérative.

EN EXERCICE : 33	PRESENTS : 23	ABSENTS : 3	ABSENTS AVEC POUVOIRS : 7
------------------	---------------	-------------	---------------------------

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer. Mme LABROT Coralie a été nommée secrétaire de séance



ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 21 février 2024
- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2023
- Affectation des résultats
- Vote des taux – fiscalité directe locale
- Approbation des budgets primitifs 2024 : Budget annexe ZAE, Budget annexe Lotissement Les Alouettes/St Laurent, Budget annexe Assainissement, Budget annexe Logements communaux, Budget principal Commune.
- Institution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire.
- Convention de voirie – projet agrivoltaïque de Leycousey (H2air)
- Communication des conclusions de l'enquête publique et suites réservées : Délibérations portant aliénation de section de chemins ruraux situés : à « Lameau » confrontant les parcelles OG n° 149, 148, 151, 145, 146, 153, 544 – Commune déléguée de Mareuil-sur-Belle ; à « Brégnac » confrontant les parcelles n° G465 et 466 – Commune déléguée de Vieux-Mareuil
- Modification de la délibération prévoyant le transfert des bâtiments au SDIS 24
- Modification de la délibération n°02/2024 relative à l'échange et la cession de parcelles sur la commune déléguée de Monsec
- Travaux d'éclairage public SDE 24 « croisement rue du Lavoir et D99 – ARM
- Approbation de la convention générale de prestation de service numérique avec ATD24
- Information portée au Conseil municipal concernant la désignation d'un référent incendie et secours et concernant le plan communal de sauvegarde (PCS)



1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Sur proposition de Monsieur le MAIRE, Mme Coralie LABROT est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

2. VALIDATION PV DU 21 FEVRIER 2024

Le Conseil municipal vote à l'unanimité l'adoption du procès-verbal du 21/02/2024.

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	190 951,77	G	190 951,77
	Section d'investissement	B	139 591,62	H	188 226,11
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reprt en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	67 187,50
	Report en section d'investissement (001)	D	154 892,91	J	0,00
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	485 436,30	= G + H + I + J	446 365,38
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	190 951,77	= G + I + K	258 139,27
	Section d'investissement	= B + D + F	294 484,53	= H + J + L	188 226,11
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	485 436,30	= G + H + I + J + K + L	446 365,38

2°) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion établi par le Comptable public ;

3°) vote à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif.

5. DELIBERATION n°15/2024 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2023 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. COMBEALBERT :

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 budget annexe assainissement dressé par Monsieur Alain OUISTE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	58 502,00	4 607,72	0,00	0,00	53 894,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		58 502,00	4 607,72	0,00	0,00	53 894,28
66	Charges financières	8 115,03	5 959,21	757,24	0,00	1 398,58
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	883,30	0,00	0,00	1 116,70
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 628,78				
Total des dépenses réelles d'exploitation		73 245,81	11 450,23	757,24	0,00	61 038,34
023	Virement à la section d'investissement	76 356,76				
042	Opéral* ordre transfert entre sections	46 767,43	46 556,00			211,43
043	Opéral* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		123 124,19	46 556,00			76 568,19
TOTAL		196 370,00	58 006,23	757,24	0,00	137 606,53
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	71 899,68	127 966,20	0,00	0,00	-56 066,52
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		76 899,68	127 966,20	0,00	0,00	-51 066,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	3 360,00	0,00	0,00	1 640,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		81 899,68	131 326,20	0,00	0,00	-49 426,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections	18 816,00	18 816,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		18 816,00	18 816,00			0,00
TOTAL		100 715,68	150 142,20	0,00	0,00	-49 426,52
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		95 654,32				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 200,00	0,00	0,00	5 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 554 248,83	37 398,52	1 516 850,31	0,00
Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 559 448,83	37 398,52	1 516 850,31	5 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	551,17	551,17	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 560,00	32 550,07	0,00	9,93
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		33 111,17	33 101,24	0,00	9,93
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 592 560,00	70 499,76	1 516 850,31	5 209,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	18 816,00	18 816,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		18 816,00	18 816,00		0,00
TOTAL		1 611 376,00	89 315,76	1 516 850,31	5 209,93
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	848 056,00	0,00	848 056,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	223 643,24	0,00	0,00	223 643,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 071 699,24	0,00	848 056,00	223 643,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	170 977,92	0,00	0,00	170 977,92
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		170 977,92	0,00	0,00	170 977,92
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 242 677,16	0,00	848 056,00	394 621,16
021	Virement de la section d'exploitation (2)	76 356,76			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	46 767,43	46 556,00		211,43
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		123 124,19	46 556,00		76 568,19
TOTAL		1 365 801,35	46 556,00	848 056,00	471 189,35
Pour information		245 574,65			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

2°) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion établi par le Comptable public;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) vote à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif.

6. DELIBERATION N°16/2024 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2023 - BUDGET ANNEXE LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. COMBEALBERT :

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 budget annexe Logements communaux dressé par Monsieur Alain OUISTE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		370 445,00	72 032,31	0,00	0,00	298 412,69	0,00	72 032,31
011	Charges à caractère général (3)	254 659,00	57 871,30	0,00	0,00	196 787,70	0,00	57 871,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	9 000,00	1 849,16	0,00	0,00	7 150,84	0,00	1 849,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		263 659,00	59 720,46	0,00	0,00	203 938,54	0,00	59 720,46
66	Charges financières	6 348,00	5 956,56	0,00	0,00	391,44		5 956,56
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	7 688,00	6 355,29			1 332,71		6 355,29
Total des dépenses financières		15 036,00	12 311,85	0,00	0,00	2 724,15		12 311,85
Total des dépenses réelles		278 695,00	72 032,31	0,00	0,00	206 662,69	0,00	72 032,31
023	Virement à la section d'investissement	91 750,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		91 750,00	0,00			91 750,00		0,00
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		370 445,00	72 032,31	0,00	0,00	298 412,69	0,00	72 032,31

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		214 800,39	235 986,16	0,00	0,00	-21 185,77
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 500,00	8 074,76	0,00	0,00	-1 574,76
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	208 100,39	227 826,40	0,00	0,00	-19 726,01
Total des recettes de gestion des services		214 800,39	235 901,16	0,00	0,00	-21 100,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	85,00	0,00	0,00	-85,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	85,00	0,00	0,00	-85,00
Total des recettes réelles		214 800,39	235 986,16	0,00	0,00	-21 185,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		155 644,61				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		370 445,00	391 630,77	0,00	0,00	-21 185,77

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		279 098,96	104 956,55	136 425,95	37 716,46	0,00	104 956,55
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 911,96	1 050,00	5 000,00	30 861,96	0,00	1 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 853,00	0,00	0,00	6 853,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		183 961,00	52 987,46	130 973,54	0,00	0,00	52 987,46
Total des dépenses d'équipement		227 725,96	54 037,46	135 973,54	37 714,96	0,00	54 037,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	51 373,00	50 919,09	452,41	1,50		50 919,09
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		51 373,00	50 919,09	452,41	1,50	0,00	50 919,09
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		279 098,96	104 956,55	136 425,95	37 716,46	0,00	104 956,55
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		9 059,04					
Total des dépenses d'investissement cumulées		288 158,00	114 015,59	136 425,95	37 716,46	0,00	104 956,55

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES							A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)		
TOTAL		288 158,00	112 244,59	10 470,27	165 443,14		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement (hors 138)	51 293,00	49 003,92	9 717,81	-7 428,73		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	61 988,00	0,00	0,00	61 988,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes d'équipement		113 281,00	49 003,92	9 717,81	54 559,27		
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 627,04	61 493,17	0,00	19 133,87		
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 499,96	1 747,50	752,46	0,00		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00			
Total des recettes financières		83 127,00	63 240,67	752,46	19 133,87		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles		196 408,00	112 244,59	10 470,27	73 693,14		
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	91 750,00					
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00		
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		
Total des recettes d'ordre		91 750,00	0,00		91 750,00		
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00					
Total des recettes d'investissement cumulées		288 158,00	112 244,59	10 470,27	165 443,14		

2°) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion établi par le comptable public ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) vote à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif.

7. DELIBERATION N°17/2024 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2023 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Le Conseil municipal, sous la présidence de M. COMBEALBERT :

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 budget principal Commune dressé par Monsieur Alain OUISTE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								B
DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 983 345,00	1 929 520,13	0,00	0,00	1 053 824,87	0,00	1 929 520,13
011	Charges à caractère général (3)	758 833,63	579 006,53	0,00	0,00	179 827,10	0,00	579 006,53
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	952 510,00	876 891,54	0,00	0,00	75 618,46		876 891,54
014	Atténuations de produits	184 000,00	164 360,49	0,00	0,00	19 639,51		164 360,49
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	717 301,76	248 971,81	0,00	0,00	468 329,95	0,00	248 971,81
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 612 645,39	1 869 230,37	0,00	0,00	743 415,02	0,00	1 869 230,37
66	Charges financières	2 525,00	2 524,27	0,00	0,00	0,73		2 524,27
67	Charges spécifiques (3)	39 495,82	27 407,54	0,00	0,00	12 088,28		27 407,54
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	15 000,00	0,00			15 000,00		0,00
Total des dépenses financières		57 020,82	29 931,81	0,00	0,00	27 089,01		29 931,81
Total des dépenses réelles		2 669 666,21	1 899 162,18	0,00	0,00	770 504,03	0,00	1 899 162,18
023	Virement à la section d'investissement	305 834,42	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 844,37	30 357,95			-22 513,58		30 357,95
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		313 678,79	30 357,95			283 320,84		30 357,95
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		2 983 345,00	1 929 520,13	0,00	0,00	1 053 824,87	0,00	1 929 520,13

RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 022 777,04	2 115 066,33	0,00	0,00	-92 289,29
013	Atténuations de charges (3)	2 100,00	279,19	0,00	0,00	1 820,81
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	113 900,00	64 304,85	0,00	0,00	49 595,15
73	Impôts et taxes (sauf 731)	42 246,00	43 964,00	0,00	0,00	-1 718,00
731	Fiscalité locale	1 053 651,00	1 075 508,98	0,00	0,00	-21 857,98
74	Dotations et participations (3)	791 348,00	882 209,75	0,00	0,00	-90 861,75
75	Autres produits de gestion courante (3)	14 419,90	22 051,99	0,00	0,00	-7 632,09
Total des recettes de gestion des services		2 017 664,90	2 088 318,76	0,00	0,00	-70 653,86
76	Produits financiers	2 100,00	24,75	0,00	0,00	2 075,25
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	24 710,68	0,00	0,00	-23 710,68
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	2 012,14	2 012,14			0,00
Total des recettes financières		5 112,14	26 747,57	0,00	0,00	-21 635,43
Total des recettes réelles		2 022 777,04	2 115 066,33	0,00	0,00	-92 289,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		960 567,96				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		2 983 345,00	3 075 634,29	0,00	0,00	-92 289,29

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 606 260,00	429 987,89	799 281,08	376 991,03	0,00	429 987,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	56 817,00	0,00	0,00	56 817,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	237 898,42	180 487,49	49 332,97	8 077,96	0,00	180 487,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		1 161 314,50	108 270,42	749 948,11	303 095,97	0,00	108 270,42
Total des dépenses d'équipement		1 456 029,92	288 757,91	799 281,08	367 990,93	0,00	288 757,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 136,42	54 136,42	0,00	0,00		54 136,42
13	Subventions d'investissement	29 126,66	29 126,66	0,00	0,00		29 126,66
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	59 967,00	57 966,90	0,00	2 000,10		57 966,90
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		150 230,08	141 229,98	0,00	9 000,10	0,00	141 229,98
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 606 260,00	429 987,89	799 281,08	376 991,03	0,00	429 987,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		1 606 260,00	429 987,89	799 281,08	376 991,03	0,00	429 987,89

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES							A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)		
TOTAL		838 701,79	232 050,27	148 522,26	458 129,26		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement (hors 138)	179 023,00	78 830,54	148 522,26	-48 329,80		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	77 055,69	0,00	-77 055,69		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	2 263,68	0,00	-2 263,68		
Total des recettes d'équipement		429 023,00	158 149,91	148 522,26	122 350,83		
10	Dotations, fonds divers et réserves	95 000,00	43 542,41	0,00	51 457,59		
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		0,00			
Total des recettes financières		96 000,00	43 542,41	0,00	52 457,59		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles		525 023,00	201 692,32	148 522,26	174 808,42		
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	305 834,42					
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	7 844,37	30 357,95		-22 513,58		
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		
Total des recettes d'ordre		313 678,79	30 357,95		283 320,84		
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		767 558,21					
Total des recettes d'investissement cumulées		1 606 260,00	999 608,48	148 522,26	458 129,26		

2°) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion établi par le Comptable public;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) vote à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif.

~~~~~

**Retour de Monsieur le Maire** détenant un pouvoir de M. Peypelut en séance.

|                  |               |             |                           |
|------------------|---------------|-------------|---------------------------|
| EN EXERCICE : 33 | PRESENTS : 23 | ABSENTS : 3 | ABSENTS AVEC POUVOIRS : 7 |
|------------------|---------------|-------------|---------------------------|

~~~~~

8. DELIBERATION N°18 /2024 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023 - BUDGET ANNEXE ZAE

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif de l'exercice 2023, décide à l'unanimité d'affecter les résultats suivants :

excédent de fonctionnement antérieur reporté	-560 773,97
excédent d'investissement antérieur reporté	0,00

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2023

dépenses de l'exercice	23 738,61
recettes de l'exercice	773 190,22
résultat de l'exercice 2023	749 451,61
report résultat antérieur	-560 773,97
Résultat de fonctionnement cumulé (REPORT 002)	188 677,64

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

dépenses de l'exercice	560 773,97
recettes de l'exercice	0,00
solde d'exécution de l'exercice 2023	-560 773,97
report résultat antérieur	0,00
Résultat d'investissement cumulé (REPORT 001)	-560 773,97

9. DELIBERATION N°19/2024 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ST LAURENT

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif de l'exercice 2023, décide à l'unanimité d'affecter les résultats suivants :

dépenses de l'exercice	190 951,77
recettes de l'exercice	190 951,77
résultat de l'exercice 2023	0,00
report résultat antérieur	67 187,50
Résultat de fonctionnement cumulé (REPORT 002)	67 187,50

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

dépenses de l'exercice	139 591,62
recettes de l'exercice	188 226,11
solde d'exécution de l'exercice	48 634,49
report résultat antérieur	-154 892,91
Résultat d'investissement cumulé (REPORT 001)	-106 258,42

10. DELIBERATION N°20/2024 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif de l'exercice 2023, décide à l'unanimité d'affecter les résultats suivants :

excédent de fonctionnement antérieur reporté	95 654,32
excédent d'investissement antérieur reporté	245 574,65

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

dépenses de l'exercice	58 763,47
recettes de l'exercice	150 142,20
résultat de l'exercice 2023	91 378,73
report résultat antérieur	95 654,32
Résultat de fonctionnement cumulé (TOTAL A AFFECTER)	187 033,05

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

dépenses de l'exercice	89 315,76
recettes de l'exercice	46 556,00
solde d'exécution de l'exercice 2023	-42 759,76
report résultat antérieur	245 574,65
Résultat d'investissement cumulé	202 814,89

RESTES A REALISER AU 31/12/2023

dépenses d'investissement	1 516 850,31
recettes d'investissement	848 056,00
SOLDE	-668 794,31

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

rappel du solde d'exécution cumulé (001 - report)	202 814,89
rappel du solde des restes à réaliser	-668 794,31
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	465 979,42
Solde de la reprise en investissement	-278 946,37

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	187 033,05
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	187 033,05
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	0,00
TOTAL	187 033,05

11. DELIBERATION N°21/2024 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023 - BUDGET ANNEXE LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif de l'exercice 2023, décide à l'unanimité d'affecter les résultats suivants :

excédent de fonctionnement antérieur reporté	155 644,61
excédent d'investissement antérieur reporté	-9 059,04

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

dépenses de l'exercice	72 032,31
recettes de l'exercice	235 986,16
résultat de l'exercice 2023	163 953,85
report résultat antérieur	155 644,61
Résultat de fonctionnement cumulé (TOTAL A AFFECTER)	319 598,46

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

dépenses de l'exercice	104 956,55
recettes de l'exercice	112 244,59
solde d'exécution de l'exercice 2023	7 288,04
report résultat antérieur	-9 059,04
Résultat d'investissement cumulé	-1 771,00

RESTES A REALISER AU 31/12/2023

dépenses d'investissement	136 425,95
recettes d'investissement	10 470,27
SOLDE	-125 955,68

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

rappel du solde d'exécution cumulé (001 - report)	-1 771,00
rappel du solde des restes à réaliser	-125 955,68
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	127 726,68
Solde de la reprise en investissement	0,00

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	127 726,68
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	127 726,68
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	191 871,78
TOTAL	319 598,46

12. DELIBERATION N°22/2024 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le compte administratif de l'exercice 2023, décide à l'unanimité d'affecter les résultats suivants :

excédent de fonctionnement antérieur reporté	960 567,96
excédent d'investissement antérieur reporté	767 558,21

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

dépenses de l'exercice	1 929 520,13
recettes de l'exercice	2 115 066,33
résultat de l'exercice 2023	185 546,20
report résultat antérieur	960 567,96
Résultat de fonctionnement cumulé (TOTAL A AFFECTER)	1 146 114,16

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

dépenses de l'exercice	429 987,89
recettes de l'exercice	232 050,27
solde d'exécution de l'exercice	-197 937,62
report résultat antérieur	767 558,21
Résultat d'investissement cumulé	569 620,59

RESTES A REALISER AU 31/12/2023

dépenses d'investissement	799 281,08
recettes d'investissement	148 522,26
SOLDE	-650 758,82

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

rappel du solde d'exécution cumulé (001 - report)	569 620,59
rappel du solde des restes à réaliser	-650 758,82
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	81 138,23
Solde de la reprise en investissement	0,00

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	81 138,23
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	81 138,23
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	1 064 975,93
TOTAL	1 146 114,16

13. DELIBERATION N°23/2024 : VOTE DES TAUX 2024 - FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité une augmentation de 1 % des taux ainsi fixés :

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière (bâti)	41.61 %	42.03 %
Taxe foncière (non bâti)	74.96 %	75.71 %
Taxe d'habitation	9.14 %	9.23 %

14. DELIBERATION N°24/2024 : APPROBATION DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2024 ZAE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants ;

Considérant que les membres de Conseil municipal sont invités à prendre connaissance chapitre par chapitre, des propositions établies pour le budget annexe primitif 2024 – ZAE PUY DE VERT, à formuler des observations, à donner un avis et à apporter d'éventuelles modifications qu'ils jugeraient nécessaires ;

Considérant ledit budget proposé en sur-équilibre en section de fonctionnement ;

Considérant que ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
002	002	résultat fonct. reporté	déficit	0,00	002	002	résultat fonct. reporté	excédent	188 677,64
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain		7015		vente terrains aménagés	vente parcelles	
6045	011	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre...		7083		Locations diverses		
605	011	travaux	voirie, VRD,...	12 101,00	7471		Subvention Etat DSIL		
608	011	frais accessoires	Divers frais stockables		774		subvention exceptionnelle	subv. budget principal	
65822	65	Reversement de l'excédent	au budget principal						
6611	66	intérêts emprunt							
7133	042	variation des en cours	Annul stock initial	560 773,97	7133	042	variation des en cours	intégration stock final	
7133	042	variation des en cours	constatation des recettes						
71355	042	Variation du stock	Annul stock initial	0,00	71355	042	variation terrains aménagés	intégration stock final	572 874,97
71355	042	Variation du stock	constatation des recettes						
608	043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	0,00	796	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	0,00
			TOTAL	572 874,97				TOTAL	761 552,61

INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
001	001	résultat inv. reporté	déficit	560 773,97	001		résultat inv. reporté	excédent	
1641	16	emprunt	remboursement capital		1641	16	emprunt	Souscription	
1687	16	avance commune	Remboursement à la commune		1687	16	avance commune	Versement par la commune	572 874,97
3351	040	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains		3351	040	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains	
3354	040	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes		3354	040	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes	
3355	040	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux		3355	040	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux	560 773,97
33581	040	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes		33581	040	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes	
33586	040	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers		33586	040	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers	
3555	040	Stock final - terrains	intégration du stock final	572 874,97	3555	040	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains	
			TOTAL	1 133 648,94	3555	040	terrains aménagés	sortie du stock vendu	0,00
			TOTAL	1 133 648,94				TOTAL	1 133 648,94

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE par chapitre le budget annexe primitif 2024 – ZAE PUY DE VERT tel que présenté ci-avant.

15. DELIBERATION N°25/2024 : APPROBATION DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2024 - LOTISSEMENT ST LAURENT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants ;

Considérant que les membres de Conseil municipal sont invités à prendre connaissance chapitre par chapitre, des propositions établies pour le budget annexe primitif 2024 – Lotissement St Laurent, à formuler des observations, à donner un avis et à apporter d'éventuelles modifications qu'ils jugeraient nécessaires ;

Considérant ledit budget proposé en sur-équilibre en section de fonctionnement ;

Considérant que ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
002	002	résultat fonct. reporté	déficit	0,00	002	002	résultat fonct. reporté	excédent	67 187,50
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain		7015		vente terrains aménagés	vente parcelles	
6045	011	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre...		7083		Locations diverses		
605	011	travaux	voirie, VRD, ..		7471		Subvention Etat DSIL		
608	011	frais accessoires	Divers frais stockables		774		subvention exceptionnelle	subv. budget principal	
65822	65	Reversement de l'excédent	au budget principal						
6611	66	intérêts emprunt		1 068,16					
7133	042	variation des en cours	Annul stock initial	0,00	7133	042	variation des en cours	intégration stock final	
7133	042	variation des en cours	constatation des recettes						
71355	042	Variation du stock	Annul stock initial	132 924,94	71355	042	variation terrains aménagés	intégration stock final	133 993,10
71355	042	Variation du stock	constatation des recettes						
608	043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	1 068,16	796	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	1 068,16
			TOTAL	135 061,26				TOTAL	202 248,76

INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
001	001	résultat inv. reporté	déficit	106 258,42	001	001	résultat inv. reporté	excédent	
1641	16	emprunt	remboursement capital	6 666,68	1641	16	emprunt	Souscription	
1687	16	avance commune	Remboursement à la commune		1687	16	avance commune	Versement par la commune	113 993,26
3351	040	Stocks de terrains-en cours	Int. stock final-Terrains		3351	040	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains	
3354	040	Stocks d'études-en cours	Int. stock final-Etudes		3354	040	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes	
3355	040	Stocks de travaux-encours	Int. stock final-Travaux		3355	040	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux	
33581	040	Stock annexes-en cours	Int. stock final-annexes		33581	040	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes	
33586	040	Stocks financiers - en cours	Int. stock final-frais financiers		33586	040	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers	
3555	040	Stock final - terrains	intégration du stock final	133 993,10	3555	040	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains	132 924,94
			TOTAL	246 918,20	3555	040	terrains aménagés	sortie du stock vendu	0,00
			TOTAL	246 918,20				TOTAL	246 918,20

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE par chapitre le budget annexe primitif 2024 – LOTISSEMENT LES ALOUETTES tel que présenté ci-avant.

16. DELIBERATION N°26/2024 : APPROBATION DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2024 ASSAINISSEMENT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants ;

Considérant que les membres de Conseil municipal sont invités à prendre connaissance chapitre par chapitre, des propositions établies pour le budget annexe primitif 2024 – Assainissement, à formuler des observations, à donner un avis et à apporter d'éventuelles modifications qu'ils jugeraient nécessaires ;

Considérant que ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	58 502,00	0,00	31 253,63	0,00	31 253,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		58 502,00	0,00	46 253,63	0,00	46 253,63
66	Charges financières	8 115,03	0,00	7 400,00	0,00	7 400,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 628,78		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		73 245,81	0,00	54 653,63	0,00	54 653,63
023	Virement à la section d'investissement (6)	76 356,76		47 939,22	0,00	47 939,22
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	46 767,43		37 782,15	0,00	37 782,15
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		123 124,19		85 721,37	0,00	85 721,37
TOTAL		196 370,00	0,00	140 375,00	0,00	140 375,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 375,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	71 899,68	0,00	121 400,00	0,00	121 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		76 899,68	0,00	121 400,00	0,00	121 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	500,00	0,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		81 899,68	0,00	121 900,00	0,00	121 900,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	18 816,00		18 475,00	0,00	18 475,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		18 816,00		18 475,00	0,00	18 475,00
TOTAL		100 715,68	0,00	140 375,00	0,00	140 375,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 375,00
---	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 554 800,00	1 516 850,31	325 000,00	0,00	1 841 850,31
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 560 000,00	1 516 850,31	325 000,00	0,00	1 841 850,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 560,00	0,00	33 300,00	0,00	33 300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	32 560,00	0,00	33 300,00	0,00	33 300,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 592 560,00	1 516 850,31	358 300,00	0,00	1 875 150,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 816,00		18 475,00	0,00	18 475,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	18 816,00		18 475,00	0,00	18 475,00
	TOTAL	1 611 376,00	1 516 850,31	376 775,00	0,00	1 893 625,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 893 625,31
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	848 056,00	848 056,00	170 000,00	0,00	1 018 056,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	223 643,24	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 071 699,24	848 056,00	290 000,00	0,00	1 138 056,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	170 977,92	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	187 033,05	0,00	187 033,05
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	170 977,92	0,00	467 033,05	0,00	467 033,05
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 242 677,16	848 056,00	757 033,05	0,00	1 605 089,05
021	Virement de la section d'exploitation (4)	76 356,76		47 939,22	0,00	47 939,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	46 767,43		37 782,15	0,00	37 782,15
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	123 124,19		85 721,37	0,00	85 721,37
	TOTAL	1 365 801,35	848 056,00	842 754,42	0,00	1 690 810,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	202 814,89
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 893 625,31
---	---------------------

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif de l'exercice 2024 ci-dessus présenté ;
- Décide de voter le présent budget :
 - au niveau du chapitre en section d'investissement et de fonctionnement ;

17. DELIBERATION N°27/2024 : PROVISIONS SUR CHARGES - BP2024 LOGEMENTS COMMUNAUX

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT qu'en application du principe comptable de prudence, il convient de constituer une provision dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative, dont le montant correspond au montant estimé par la collectivité de la charge qui peut résulter d'une situation, en fonction du risque financier encouru par cette dernière ;

CONSIDERANT que lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, une provision est obligatoirement constituée à hauteur du risque d'irrécouvrabilité estimé par la collectivité à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public ;

CONSIDERANT qu'une provision peut toujours être constituée dès l'apparition d'un risque avéré ;

CONSIDERANT que lorsque le risque se concrétise ou est écarté, il convient de reprendre la provision ;

CONSIDERANT les informations communiquées par Monsieur le Trésorier relatives à des créances de loyers et charges locatives portant sur les exercices de 2019 à 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de constituer une provision de 9 819.22 € dont les crédits seront inscrits au compte 6817 « Dotations aux dépréciations des actifs circulants » du budget annexe 2023 LOGEMENTS COMMUNAUX.

18. DELIBERATION N°28/2024 : APPROBATION DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2024 - LOGEMENTS COMMUNAUX

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57 qui permet de disposer de plus de souplesse budgétaire en autorisant le Conseil municipal à déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections ;

Considérant dans ce cas, que le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ;

Considérant que les membres de Conseil municipal sont invités à prendre connaissance chapitre par chapitre, des propositions établies pour le budget annexe primitif 2024 – Logements communaux, à formuler des observations, à donner un avis et à apporter d'éventuelles modifications qu'ils jugeraient nécessaires ;

Considérant que ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	255 050,00	0,00	130 109,10	0,00	130 109,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	9 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		264 050,00	0,00	204 109,10	0,00	204 109,10
66	Charges financières	5 957,00	0,00	7 603,00	0,00	7 603,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	7 688,00		9 819,22	0,00	9 819,22
Total des dépenses réelles de fonctionnement		278 695,00	0,00	232 531,32	0,00	232 531,32

023	Virement à la section d'investissement (4)	91 750,00		185 840,46	0,00	185 840,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		91 750,00		185 840,46	0,00	185 840,46

TOTAL	370 445,00	0,00	418 371,78	0,00	418 371,78
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					418 371,78
--	--	--	--	--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 500,00	0,00	6 400,00	0,00	6 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	208 100,39	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
Total des recettes de gestion courante		214 800,39	0,00	226 400,00	0,00	226 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		214 800,39	0,00	226 500,00	0,00	226 500,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	214 800,39	0,00	226 500,00	0,00	226 500,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					191 871,78
---	--	--	--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					418 371,78
--	--	--	--	--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	36 911,96	5 000,00	171 000,00	0,00	176 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	193 961,00	130 973,54	-10 361,00	0,00	120 612,54
Total des dépenses d'équipement		230 872,96	135 973,54	160 639,00	0,00	296 612,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 226,00	452,41	46 271,59	0,00	46 724,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		48 226,00	452,41	46 271,59	0,00	46 724,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		279 098,96	136 425,95	206 910,59	0,00	343 336,54

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	279 098,96	136 425,95	206 910,59	0,00	343 336,54
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 771,00
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	345 107,54
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	51 293,00	9 717,81	19 322,59	0,00	29 040,40
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	61 988,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		113 281,00	9 717,81	19 322,59	0,00	29 040,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	60 627,04	0,00	127 726,68	0,00	127 726,68
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 499,96	752,46	1 747,54	0,00	2 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		83 127,00	752,46	129 474,22	0,00	130 226,68

45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		196 408,00	10 470,27	148 796,81	0,00	159 267,08

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	91 750,00		185 840,46	0,00	185 840,46
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		91 750,00		185 840,46	0,00	185 840,46

TOTAL		288 158,00	10 470,27	334 637,27	0,00	345 107,54
--------------	--	-------------------	------------------	-------------------	-------------	-------------------

+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00

=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						345 107,54

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
202102	CHANGEMENT DES HUISSERIES (3ème tranche)		76 638,96	13 361,00	-13 361,00	0,00	0,00	-13 361,00
202103	RESTAURATION LOGEMENT DE L'ECOLE DE VIEUX MAREUIL		36 117,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202201	RESTAURATION LOGEMENTS PRESBYTERE VIEUX MAREUIL		24 946,54	45 653,46	0,00	0,00	0,00	0,00
202301	POMPES A CHALEUR (2ème TRANCHE)		0,00	67 000,00	53 000,00	0,00	0,00	53 000,00
202302	HUISSERIES (4ème tranche)		28 040,92	4 959,08	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
202401	TRAVAUX LOGEMENT 46 PLACE DES TILLEUILS BEAUSSAC		0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
202402	TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE LOGEMENTS GENDARMERIE		0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
TOTAL			165 743,65	130 973,54	139 639,00	0,00	0,00	139 639,00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif de l'exercice 2024 présenté ci-avant ;
- Décide de voter le présent budget :
 - au niveau du chapitre en section d'investissement et de fonctionnement ;
 - avec vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » conformément à la liste des opérations présentée ci-avant ;
- Autorise le Maire conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 des dépenses réelles de chacune des sections,

19. DELIBERATION N°29/2024 : PROVISIONS SUR CHARGES - BP2024 - COMMUNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT qu'en application du principe comptable de prudence, il convient de constituer une provision dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative, dont le montant correspond au montant estimé par la collectivité de la charge qui peut résulter d'une situation, en fonction du risque financier encouru par cette dernière ;

CONSIDERANT que lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, une provision est obligatoirement constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé par la collectivité à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public ;

CONSIDERANT qu'une provision peut toujours être constituée dès l'apparition d'un risque avéré ;

CONSIDERANT que lorsque le risque se concrétise ou est écarté, il convient de reprendre la provision ;

CONSIDERANT les informations communiquées par Monsieur le Trésorier relatives à des créances de loyers et charges locatives, de cantine et de remboursements de frais avancés par la collectivité, de créances relatives à une procédure de péril, portant sur les exercices 2014 à 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de constituer une provision de 3 000 € dont les crédits seront inscrits au compte 6817 « Dotations aux dépréciations des actifs circulants » du budget annexe 2024 budget principal Commune.

20. DELIBERATION N°30/2024 : APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2024 - COMMUNE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57 qui permet de disposer de plus de souplesse budgétaire en autorisant le Conseil municipal à déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections ;

Considérant dans ce cas, que le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ;

Considérant que les membres de Conseil municipal sont invités à prendre connaissance chapitre par chapitre, des propositions établies pour le budget principal primitif 2024 – COMMUNE, à formuler des observations, à donner un avis et à apporter d'éventuelles modifications qu'ils jugeraient nécessaires ;

Considérant que ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	788 934,00	0,00	808 883,71	0,00	808 883,71
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	952 510,00	0,00	994 800,00	0,00	994 800,00
014	Atténuations de produits	184 000,00	0,00	173 000,00	0,00	173 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	687 201,39	0,00	229 750,00	0,00	229 750,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 612 645,39	0,00	2 206 433,71	0,00	2 206 433,71
66	Charges financières	2 525,00	0,00	2 150,00	0,00	2 150,00
67	Charges spécifiques (3)	39 495,82	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	15 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 669 666,21	0,00	2 211 583,71	0,00	2 211 583,71

023	Virement à la section d'investissement (4)	306 834,42		1 021 719,57	0,00	1 021 719,57
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 844,37		6 116,65	0,00	6 116,65
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		314 678,79		1 027 836,22	0,00	1 027 836,22

TOTAL	2 984 345,00	0,00	3 239 419,93	0,00	3 239 419,93
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					3 239 419,93
--	--	--	--	--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 100,00	0,00	400,00	0,00	400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	113 900,00	0,00	179 850,00	0,00	179 850,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	42 246,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00
731	Fiscalité locale	1 053 651,00	0,00	1 050 700,00	0,00	1 050 700,00
74	Dotations et participations (3)	791 348,00	0,00	822 074,00	0,00	822 074,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	14 419,90	0,00	82 400,00	0,00	82 400,00
Total des recettes de gestion courante		2 017 664,90	0,00	2 173 424,00	0,00	2 173 424,00
76	Produits financiers	2 100,00	0,00	20,00	0,00	20,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	2 012,14		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 023 777,04	0,00	2 174 444,00	0,00	2 174 444,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 023 777,04	0,00	2 174 444,00	0,00	2 174 444,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					1 064 975,93
---	--	--	--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					3 239 419,93
--	--	--	--	--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	56 817,00	0,00	184 200,00	0,00	184 200,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	352 398,42	84 332,97	546 500,00	0,00	630 832,97
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 130 077,58	714 948,11	486 245,00	0,00	1 201 193,11
Total des dépenses d'équipement		1 539 293,00	799 281,08	1 216 945,00	0,00	2 016 226,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 967,00	0,00	60 360,00	0,00	60 360,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	686 868,23	0,00	686 868,23
Total des dépenses financières		66 967,00	0,00	747 228,23	0,00	747 228,23
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 606 260,00	799 281,08	1 964 173,23	0,00	2 763 454,31

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 606 260,00	799 281,08	1 964 173,23	0,00	2 763 454,31
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 763 454,31

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	179 023,00	148 522,26	256 337,01	0,00	404 859,27
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	250 000,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		429 023,00	148 522,26	656 337,01	0,00	804 859,27

10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	81 138,23	0,00	81 138,23
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		95 000,00	0,00	361 138,23	0,00	361 138,23
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		524 023,00	148 522,26	1 017 475,24	0,00	1 165 997,50

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	306 834,42		1 021 719,57	0,00	1 021 719,57
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	7 844,37		6 116,65	0,00	6 116,65
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		314 678,79		1 027 836,22	0,00	1 027 836,22

TOTAL	838 701,79	148 522,26	2 045 311,46	0,00	2 193 833,72
--------------	-------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	569 620,59
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 763 454,31
---	---------------------

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
201901	RESTAURATION DES EGLISES		28 523,15	488 947,53	606 245,58	0,00	0,00	606 245,58
201904	RESTAURATION EGLISE DE ST Sulpice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202102	MISE EN CONFORMITE STADE DE LEGUILLAC		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202201	CITY STADE		97 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202202	BARRIERE CAMPING MAREUIL - MISE EN CONFORMITE SECURITE		8 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202203	MODERNISATION PARC ECLAIRAGE PUBLIC 2022/2023 - TR 1		0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
202301	MATERIEL TECHNIQUE		7 532,95	35 000,00	-35 000,00	0,00	0,00	-35 000,00
202302	RENOVATION DES BATIMENTS PUBLICS		0,00	90 000,58	-90 000,58	0,00	0,00	-90 000,58
202303	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS		8 077,15	100 000,00	-100 000,00	0,00	0,00	-100 000,00
202304	CAMPING MAREUIL TRAVAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202305	ADAPTABILITE MAIRIE MAREUIL MONTE CHARGE		0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

202401	MODERNISATION PARC ECLAIRAGE PUBLIC 2023 - TR 2	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
202402	MODERNISATION PARC ECLAIRAGE PUBLIC 2024 - TR 3	0,00	0,00	49 200,00	0,00	0,00	49 200,00
202403	REFECTION BLOC SANITAIRE CAMPING MUNICIPAL	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
202404	RETEMENT CHEMINS RURAUX 2024	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
202405	MODERNISATION SECURISATION AIRE DE JEUX	0,00	0,00	72 000,00	0,00	0,00	72 000,00
TOTAL		150 357,25	749 948,11	692 445,00	0,00	0,00	692 445,00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif de l'exercice 2024 présenté ci-avant ;
- Décide de voter le présent budget :
 - au niveau du chapitre en section d'investissement et de fonctionnement ;
 - avec vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » conformément à la liste des opérations présenté ci-avant ;
- Autorise le Maire conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 des dépenses réelles de chacune des sections,

21. DELIBERATION N°31/2024 : INSTITUTION D'UNE PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE FORFAITAIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Le décret n° 2023-1106 du 31 octobre 2023 **permet** aux organes délibérants d'une collectivité territoriale ou de ses établissements publics administratifs d'instituer pour certains agents publics une « *prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire* ».

Il appartient au Conseil municipal de se prononcer sur l'institution et les montants de cette prime.

Vu l'avis du Comité Social Territorial placé auprès du Centre de Gestion 24 en date du **22 mars 2024**,

1. BÉNÉFICIAIRES

Bénéficieront de cette prime, les agents territoriaux (fonctionnaires et contractuels de droit public) qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Avoir été nommés ou recrutés par la collectivité territoriale à une date d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2023 ;
- Être employés et rémunérés par la collectivité territoriale au 30 juin 2023 ;
- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Sont exclus du bénéfice de la prime :

- Les agents publics éligibles à la prime de partage de la valeur ;
- Les élèves et étudiants en formation en milieu professionnel ou en stage avec lesquels les collectivités territoriales et leurs établissements publics sont liés par une convention de stage dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 124-1 du code de l'éducation.

2. MONTANT

Le montant forfaitaire de la prime est déterminé comme suit :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant brut maximum de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	800€
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700€
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600€
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500€
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400€
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350€
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300€

La rémunération brute perçue pendant la période de référence sera déterminée dans les conditions prévues aux articles 3 et 6 du décret n° 2023-1106 du 31 octobre 2023.

3. MODULATION SELON LE TEMPS DE TRAVAIL ET LA DURÉE D'EMPLOIE

Le montant de la prime est réduit à proportion de la quotité de travail (temps non complet et temps partiel) et de la durée d'emploi sur la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

4. ATTRIBUTION INDIVIDUELLE

La prime sera versée aux agents employés et rémunérés par la Commune de Mareuil en Périgord au 30 juin 2023 qui remplissent les conditions ci-dessus mentionnées.

L'attribution individuelle fera l'objet d'un arrêté individuel du Maire.

5. VERSEMENT ET CUMULS

La prime sera versée en une fois avant le 30 juin 2024.

La prime est cumulable avec toutes les primes ou indemnités perçues par l'agent.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré à l'unanimité,

CONSIDÉRANT - le décret n° 2023-1106 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale,

ADOPTE - le principe et les montants de la « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire » tels qu'exposés,

PRECISE - que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

~~~~~

Départ Mme DUTREMONT Armelle à 19h18.

|                  |               |             |                           |
|------------------|---------------|-------------|---------------------------|
| EN EXERCICE : 33 | PRESENTS : 22 | ABSENTS : 4 | ABSENTS AVEC POUVOIRS : 7 |
|------------------|---------------|-------------|---------------------------|

~~~~~

22. CONVENTION DE VOIRIE – PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE LEYCOUSSEY (HZAIR)

Monsieur le Maire rappelle le contexte aux Conseillers municipaux présents et présente la convention de voirie proposée à la Commune. Plusieurs avis sont donnés sur la teneur du projet, il est cependant rappelé que le Conseil municipal est invité à se prononcer uniquement sur la présente convention de voirie. Une information est donnée par un Conseiller concernant les conditions de résiliation anticipée qui représenteraient un risque financier trop important pour la Collectivité d'autant que ce risque est inexistant pour le cocontractant.

Monsieur le Maire soumet le projet au vote. La délibération n'est pas adoptée par 26 voix contre, 3 abstentions (M. Couvy avec pouvoir pour Mme Bourdat, M. Ravon), 0 voix pour.

23. DELIBERATION N°32 ALIÉNATION D'UNE SECTION DE CHEMIN RURAL SITUÉ À « LAMEAU » CONFRONTANT LES PARCELLES 503 C 85, 77, 90 – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT-SULPICE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux, et notamment son article 3 ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R 141-10 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2241-1 ;

Vu la délibération n°081/2023 en date du 23 août 2023 décidant de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une section de chemin rural situé à « Lameau » confrontant les parcelles 503 C 85, 77, 90 – Commune déléguée de Saint-Sulpice en vue de sa cession à M. Pascal DUCONGE;

Vu l'arrêté municipal en date du 17/01/2024 , ordonnant l'ouverture d'une enquête publique concernant le présent projet;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 12/02/2024 au 29/02/2024 ;

Vu le registre d'enquête et les conclusions du commissaire enquêteur ;

Considérant, au vu des résultats de l'enquête publique, que le chemin rural a cessé d'être affecté à l'usage du public traversant la propriété de M. Pascal DUCONGE et étant assimilé à cette propriété par le public ;

Considérant que, par suite, il y a donc lieu de poursuivre la procédure d'aliénation, et notamment de mettre en demeure les propriétaires riverains à acquérir le chemin concerné ;

Considérant qu'en l'absence d'observations contraires, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur ledit projet d'aliénation ;

Considérant que les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien dudit chemin ;

Dans l'attente de l'avis du Domaine suite à la demande déposée le 26/06/2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de désaffecter une section de chemin rural situé à « Lameau » confrontant les parcelles 503 C 85, 77, 90 – Commune déléguée de Saint-Sulpice d'une contenance de 1a 80ca en vue de sa cession à M. Pascal DUCONGE;
- Approuve le principe de l'aliénation de ladite section de chemin rural ;
- Décide de fixer le prix de vente de ladite section à 10€ (dix euros) au m² ;
- Demande à Monsieur le Maire de mettre en demeure le propriétaire riverain à acquérir la section de chemin rural susvisée ;
- Dit que l'ensemble des frais d'actes sont à la charge dudit propriétaire;
- Autorise M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

24. DELIBERATION N°33 ALIÉNATION D'UNE SECTION DE CHEMIN RURAL SITUÉ « CHEZ MAROT » CONFRONTANT LES PARCELLES OG N° 149, 148, 151, 145, 146, 147, 153, 544 – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE MAREUIL-SUR-BELLE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux, et notamment son article 3 ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R 141-10 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2241-1 ;

Vu la délibération n°045/2023 en date du 12 avril 2023 décidant de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une section de chemin rural situé « Chez Marot » confrontant les parcelles OG n° 149, 148, 151, 145, 146, 153, 544 – Commune déléguée de Mareuil-sur-Belle en vue de sa session à MM. SOUMAGNAC et TRANCHON ;

Vu l'arrêté municipal en date du 17/01/2024, ordonnant l'ouverture d'une enquête publique concernant le présent projet ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 12/02/2024 au 29/02/2024 ;

Vu le registre d'enquête et les conclusions du commissaire enquêteur ;

Considérant, au vu des résultats de l'enquête publique, que le chemin rural a cessé d'être affecté à l'usage du public traversant exclusivement les propriétés de MM. SOUMAGNAC et TRANCHON et étant assimilé à ces propriétés par le public ;

Considérant que, par suite, il y a donc lieu de poursuivre la procédure d'aliénation, et notamment de mettre en demeure les propriétaires riverains à acquérir le chemin concerné ;

Considérant qu'en l'absence d'observations contraires, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur ledit projet d'aliénation ;

Considérant que les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien dudit chemin ;

Dans l'attente de l'avis du Domaine suite à la demande déposée le 26/06/2023 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de désaffecter une section de chemin rural situé « Chez Marot » confrontant les parcelles OG n° 149, 148, 151, 145, 146, 153, 544 – Commune déléguée de Mareuil-sur-Belle d'une contenance de 93ca en vue de sa cession à MM. SOUMAGNAC et TRANCHON ;
- Approuve le principe de l'aliénation de ladite section de chemin rural ;
- Décide de fixer le prix de vente de ladite section à 10€ (dix euros) au m² ;
- Demande à Monsieur le Maire de mettre en demeure les propriétaires riverains à acquérir la section de chemin rural susvisée ;
- Dit que l'ensemble des frais d'actes sont à la charge desdits propriétaires ;
- Autorise M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

25. ALIÉNATION D'UNE SECTION DE CHEMIN RURAL SITUÉ À « BRÉGNAC » CONFRONTANT LES PARCELLES N° G465 ET 466 – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VIEUX MAREUIL

Monsieur le Maire fait lecture des conclusions de Mme le Commissaire enquêteur concernant l'enquête publique et notamment de l'avis défavorable donné sur l'aliénation en question. Il soumet le projet au vote. La délibération n'est pas adoptée par 29 voix contre, 0 abstention et 0 voix pour.

26. DELIBERATION N°34 : TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DU CENTRE DE SECOURS AU SDIS 24

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Monsieur le Maire rappelle au Conseillers municipaux qu'une convention de transfert de gestion a été signée entre la commune et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Dordogne (ci-après « SDIS 24 ») en date du 1er juillet 1999 ; Qu'en séance du 14 septembre 2021 les Conseillers municipaux ont accepté le transfert en pleine propriété, et à l'euro symbolique, du centre de secours de Mareuil au bénéfice du SDIS 24.

Considérant qu'aux fins de réalisation de l'acte notarié, des précisions doivent être portées sur la délibération prévoyant un tel transfert ;

Considérant qu'il convient de délibérer à nouveau au vu de ces éléments ;

Dans l'attente de l'avis des domaines ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le transfert en pleine propriété, et à l'euro symbolique, du centre de secours de Mareuil au bénéfice du SDIS 24.
- Dit qu'en contrepartie, dans le cas où ces bâtiments devraient être délaissés par le SDIS 24, la Commune aura la possibilité de récupérer lesdits bâtiments à l'euro symbolique.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

27. DELIBERATION N°35 : ECHANGE DE PARCELLES SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE MONSEC

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la proposition d'échange et d'achat de parcelles communales sur la commune déléguée de MONSEC par Monsieur Didier GEMARD et Mme Françoise GEMARD ;

Considérant que lesdites parcelles communales relèvent du domaine privé de la commune ;

Considérant que les parcelles de terrain dont il s'agit ne sont pas susceptibles, dans leur état actuel, de faire l'objet d'un bail à ferme ; qu'elles ont néanmoins une valeur de convenance pour certains propriétaires ;

Considérant que les parcelles proposées par M. et Mme GEMARD étant proches du centre bourg constituent un intérêt local supérieur aux parcelles cédées en échange ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de procéder à un échange de terrains sans soulte des parcelles ci-dessous référencées :

ECHANGE			
Propriété communale		Propriété M. GEMARD Didier et Mme Françoise GEMARD	
<i>N° de parcelle</i>	<i>Superficie</i>	<i>N° de parcelle</i>	<i>superficie</i>
253 283 B 376	4 290 m ²	253 283 B 396	1 785 m ²
		253 283 B 397	1 515 m ²
Total	4 290 m²	Total	3 300m²

- **AUTORISE** Monsieur le 1er Adjoint à signer l'acte administratif relatif audit échange de terrains sans soulte.

28. DELIBERATION N°36 ; ALIÉNATION DE PARCELLES SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE MONSEC

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la proposition d'échange et d'achat de parcelles communales sur la commune déléguée de MONSEC par Monsieur Didier GEMARD ;

Considérant que lesdites parcelles communales relèvent du domaine privé de la commune ;

Considérant que les parcelles de terrain dont il s'agit ne sont pas susceptibles, dans leur état actuel, de faire l'objet d'un bail à ferme ; qu'elles ont néanmoins une valeur de convenance pour certains propriétaires ; que la commune a besoin de ressources pour faire face à certaines dépenses nécessaires ;

En l'attente de l'avis du Domaine ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le principe de la cession de gré à gré des parcelles communales suivantes sur la commune déléguée de MONSEC à Monsieur Didier GEMARD et Madame Françoise GEMARD ;

N° de parcelle	Nature	Contenance m ²
283B 4	Prés	196
283B 6	Taillis	9920
283B 111	Taillis	730
283B 132	Prés	1160
283B 138	Prés	3420
283B 141	Taillis	2010
283B 144	Taillis	1350
283B 145	Prés	1120
283B 151	Prés	1200
283B 175	Taillis	900
283B 177	Taillis	1390
283B 185	Terre	1180
283B 226	Prés	0350
283B 239	Prés	1055
283B 329	Taillis	0845
283B 330	Prés	1755
283B 332	Prés	0810
283B 354	Taillis	8115
283C 578	Taillis	1690
283C 583	Taillis	1800
283C 644	Taillis	1280

TOTAL près	12 246m²
TOTAL taillis	30 030m²
TOTAL	42 276m²

- **FIXE** le prix global de vente à 6 100 € (six mille cent euros) ;
- **Dit** que l'ensemble des frais d'actes sont à la charge de M. et Mme GEMARD ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières nécessaires à l'aliénation de ces biens et à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.



29. TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SDE 24 « CROISEMENT RUE DU LAVOIR ET D99 – ARM

Monsieur le Maire présente la proposition formulée par le SDE24 pour un coût résiduel de 3 011.16€ HT. Certains Conseillers font valoir qu'à l'heure où des économies d'énergie sont activement recherchées, il ne semble pas opportun de revoir l'offre lumineuse à l'endroit considéré. Monsieur le Maire soumet le projet au vote. La délibération n'est pas adoptée par 29 voix contre, 0 abstention et 0 voix pour.

30. DELIBERATION N°37 : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES PROPOSÉE PAR L'AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE 24

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention n° 240327_CONV2024_0007_MARP de prestation de services proposée par le Pôle Gestion des Territoires de l'Agence Technique Départementale (ATD24) et ayant pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation des services, logiciels, applications et télé-services ; ainsi que de définir les conditions d'accès et d'utilisation de la plateforme mutualisée de services numériques « Territoires ;

Considérant l'intérêt pour la Collectivité de se faire accompagner pour la mise en place de boîtes mails professionnelles ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'approuver ladite convention avec l'ATD24.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention, à engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous documents afférents.

31. INFORMATIONS PORTÉES À LA CONNAISSANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Monsieur le Maire explique aux Conseillers présents qu'un référent incendie et secours doit être désigné par voie d'arrêté. Mme Martine PETIT est volontaire pour tenir ce rôle.
2. Concernant le plan communal de sauvegarde, la Communauté de communes Dronne et Belle propose aux Communes de se doter d'un outil commun pour faciliter les transmissions d'informations. Le coût de la réalisation est de 1 237.50€ HT auxquels s'ajoutent 500€ de frais annuels.
3. M. Raymondeau informe les Conseillers que le Syndicat SIAEP DES TERRES BLANCHES tient son assemblée générale le 3 mai prochain et qu'au vue de l'enjeu de la prochaine séance, les délégués communaux sont fortement invités à s'y présenter. Monsieur le Maire précise que l'information sera transmise par le secrétariat de mairie aux personnes concernées.
4. M. Brousse informe les Conseillers de l'intervention prochaine du SDE24 pour la mise à jour du code temps.



La séance est levée à 20h00.

Fait à Mareuil en Périgord, le 18/04/2024

Le Maire
M. Alain OUISTE



La secrétaire de séance
Mme Coralie LABROT